

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **30 mars 2015**

Décision n° **CP-2015-0057**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Acquisition d'un lot de copropriété n° 3 situé 91, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à monsieur Nguyen Binh Dupré - Décision modificative à la décision n° B-2014-0356 du Bureau du 13 octobre 2014 portant sur l'occupation du bien

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Crimier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : Lundi 23 mars 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : Mardi 31 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Brugnera).

**Commission permanente du 30 mars 2015****Décision n° CP-2015-0057**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Acquisition d'un lot de copropriété n° 3 situé 91, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à monsieur Nguyen Binh Dupré - Décision modificative à la décision n° B-2014-0356 du Bureau du 13 octobre 2014 portant sur l'occupation du bien**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 17 mars 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Par décision n° B-2014-0356 du 13 octobre 2014, le Bureau a approuvé l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon, pour un montant de 140 000 €, d'un lot de copropriété n° 3 situé 91, rue des Martyrs de la Libération à Pierre Bénite, appartenant à monsieur Nguyen Binh Dupré.

Ce bien est acquis occupé, par bail d'habitation au profit de monsieur Jean Dupré et non pas "libre de toute location ou occupation", comme il est mentionné par erreur matérielle dans la décision susvisée.

L'avis de France domaine du 25 février 2014 mentionne bien que l'évaluation a été réalisée en valeur occupée ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** la modification suivante à la décision n° B-2014-0356 du Bureau du 13 octobre 2014 :

Aux termes du compromis, la Métropole de Lyon acquerrait le bien ci-dessus désigné, occupé par bail d'habitation, pour un montant de 140 000 €, conformément à l'avis de France domaine.

**2° - Les autres dispositions** figurant dans la décision du Bureau susvisée restent inchangées.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 31 mars 2015.**